

PROJET D'INTERVENTION DE MR. LE MAIRE
LORS DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION

VILLE / U.A.P.

(Lille, le 10 décembre 1985)

Madame la Présidente,
Mesdames,
Messieurs,

Il y a environ un mois, dans cette même salle, se déroulait la cérémonie de signature officielle de la convention -cadre, passée avec l'Etat pour la création d'un réseau câblé de vidéo-communication. Au delà de l'aspect un peu protocolaire de cette manifestation, c'est toute la dimension et la vocation de Lille qui apparaissaient : celles d'une ville entreprenante, qui se prépare activement à affronter les défis du XXIème siècle .

Aujourd'hui, autre signature officielle, autre manifestation un peu protocolaire, mais aussi -et je m'en réjouis- autre confirmation de cette vocation de notre ville à accueillir les technologies les plus sophistiquées et les réalisations les plus porteuses d'avenir.

.../...

Madame la Présidente, permettez au Maire de Lille de vous remercier d'avoir choisi notre Région et notre ville, pour implanter le centre informatique de l'Union des Assurances de Paris. Je tiens à vous dire que je suis heureux, au nom de tous les Lillois, de vous accueillir à Lille.

Le contrat que nous allons signer dans quelques instants est l'aboutissement de négociations exemplaires.

D'abord par le climat constant de cordialité, de sérieux et d'efficacité, dans lequel elles se sont déroulées. Je tiens d'ailleurs à remercier ici l'ensemble de vos collaborateurs pour leur état d'esprit dans cette affaire. La Ville a dialogué d'égal à égal avec l'U.A.P., chacun a confronté ses priorités, ses contraintes, et des actions conjointes ont été arrêtées.

Ensuite parce que nous sommes en présence de l'une des conséquences les plus positives de la décentralisation. Nous avons, à l'occasion de ce dossier, montré qu'une ville pouvait désormais prendre à bras le corps la lourde tâche de son aménagement et de la consistance de son tissu

économique. Forte de ses prérogatives légales, la Ville a pu ainsi négocier directement l'implantation de l'U.A.P., avec le conseil de la Direction Départementale de l'Equipement, de la Communauté Urbaine et de la Société d'Aménagement et d'Equipement du Nord, concessionnaire de l'aménagement de la ZAC de Fives. Et c'est en cela que l'on peut parler de véritables libertés communales et de maîtrise municipale du droit des sols.

Enfin, les discussions menées, et la collaboration étroite qui en est née, sont un exemple de coopération fructueuse entre la ville et l'entreprise, facteur essentiel du développement local. Car chacun s'accorde à reconnaître, à présent, les nécessités d'une parfaite symbiose entre la collectivité locale et ses partenaires économiques. Nous devons nous diriger, en effet, vers une grande société d'économie mixte à l'échelle locale, dans laquelle chacun des acteurs, même si ses objectifs ou ses moyens sont de nature différente, doit oeuvrer dans le sens de la satisfaction des besoins de la population.

En s'implantant à Lille, l'U.A.P. bénéficiera, je le crois profondément, de l'image

.../...

de marque de cette ville, de ses infrastructures, de son vaste potentiel humain et économique. En accueillant l'U.A.P., Lille verra se créer des emplois et bénéficiera, à son tour, de l'image de marque d'une grande et prestigieuse société nationalisée.

Permettez-moi de m'arrêter un moment sur l'enjeu que représente précisément cette implantation à Lille, et plus particulièrement à Fives.

Notre municipalité s'est constamment attachée à ce que l'impact très négatif des travaux préparatoires à la restructuration de ce quartier populaire soit compensé par un vaste programme d'aménagement, dotant Fives de liaisons modernes, d'un habitat rénové, d'un tissu économique et d'équipements publics de qualité.

La rénovation de Fives procède en effet de notre volonté, affirmée avec force, d'accompagner la réalisation de la voie rapide par une restructuration de ce quartier, fortement touché par les nouvelles emprises routières.

.../...

Fives a subi de grands traumatismes; ses habitants ont assisté à la destruction de 500 logements, réalisée de manière sporadique et offrant le triste spectacle d'îlots éventrés et de terrains vagues. Plus de dix ans de gestation, d'études, de contre-projets : c'est le temps qu'il a fallu pour conduire à son terme le dossier de la voie rapide.

Aujourd'hui, ces graves difficultés s'estompent et nous assistons à la renaissance de Fives. Le métro, l'extension du chauffage urbain, la désignation de la ZAC comme site expérimental d'implantation des nouvelles technologies liées à l'habitat, ceci dans le cadre de la Mission URBA 2000, sont autant d'éléments, issus des technologies les plus avancées, qui effacent peu à peu les cicatrices d'une industrialisation d'un autre âge et qui préparent le XXIème siècle.

L'arrivée de l'U.A.P. s'insère parfaitement dans ce contexte ; elle est même déterminante.

En premier lieu, par la nature des activités de l'U.A.P. - La France occupe la

.../...

troisième place sur le marché mondial de l'assurance. Les sociétés d'assurance exercent, en outre, un rôle important par leurs conseils et assistance aux entreprises. Il s'agit donc d'un secteur clé de l'économie nationale.

En second lieu, par la nature même des activités que l'U.A.P. exercera à Fives : l'informatique. Car dans l'ensemble des technologies nouvelles, celles qui relèvent de la filière informatique constituent des domaines d'enjeux essentiels pour l'évolution de notre appareil productif au cours de l'actuelle décennie. Il s'agit bien de technologies les plus "diffusantes", indispensables pour renouveler en profondeur l'ensemble des activités productrices et permettre, pour une large part, le succès de l'effort de conversion et de modernisation dans lequel est engagée toute la Région Nord / Pas-de-Calais, et donc la Ville de Lille et le quartier de Fives.

En troisième lieu, par la vocation de ce Centre Informatique, qui privilégiera la formation. L'U.A.P. envisage en effet d'utiliser cette énorme puissance informatique aux fins

.../...

de formation et de diffusion de son personnel, mais aussi d'organismes extérieurs. C'est donc un vaste mouvement d'idées et de recherche qui va s'organiser autour du centre.

A l'heure où le Gouvernement mène une vaste politique d'initiation scolaire et de formation informatique ; à l'heure où la Ville de Lille s'est également pleinement engagée dans cette voie par la création d'une Maison Régionale X 2000 et de sites informatiques, nous ne pouvons que nous féliciter de trouver en la société U.A.P., un partenaire potentiel pour relever avec nous, ici à Fives, ce formidable défi de la Troisième Révolution Industrielle.

Enfin, l'implantation de l'U.A.P. à Fives permettra d'assurer le nécessaire équilibre des fonctions urbaines de ce quartier : logements, équipements publics, activités industrielles et tertiaires. L'équilibre aussi, sur le plan de l'urbanisme et de l'architecture. Le bâtiment de l'U.A.P. attenant à ceux du S.R.P.J., est implanté au coeur de la ZAC, entre la voie rapide et sa desserte d'une part et la future voie piétonnière rue Louis Blanc d'autre part.

.../...

Sur le plan architectural, on remarque que les locaux sont disposés autour d'un patio central, ce qui permet d'obtenir des volumes extérieurs sobres et suffisamment fermés. Par ailleurs, la volumétrie a été recherchée sur un plan esthétique, en particulier par la distribution de matériaux tels que la brique alternée par des éléments de carrelage apportant une parfaite harmonie.

On le voit, la Ville de Lille, le quartier de Fives et ses habitants ne peuvent que se féliciter de l'implantation du Centre Informatique de l'U.A.P. - Grâce à vous, Madame la Présidente, nous commençons à recueillir les fruits de l'action entreprise depuis plusieurs années pour le renouveau de Fives.

L'avenir de notre Région, de notre Ville, de ce quartier de Fives, c'est l'innovation par l'implantation d'entreprises aussi dynamiques que la vôtre.

Je ne peux que souhaiter qu'elles soient nombreuses à vous imiter et à choisir Lille pour y créer ou y transférer leurs activités.